



François Frères TONNELLERIE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint Romain, le 24 octobre 2011

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 OCTOBRE 2011

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires de TONNELLERIE FRANCOIS FRERES, réunie le 21 octobre 2011, a approuvé les comptes de l'exercice 2010/2011 et la mise en paiement du dividende au titre de cet exercice, ainsi que l'ensemble des résolutions qui lui étaient proposées, et en particulier :

DISTRIBUTION D'UN DIVIDENDE NET PAR ACTION DE 0,60 €.

L'Assemblée Générale a décidé de verser un dividende par action de 0,60 euros, payé en numéraire. Le dividende sera mis en paiement le 4 novembre 2011.

L'intégralité des résolutions approuvées par l'Assemblée Générale du 21 octobre 2011 peut être consultée sur notre site internet www.francoisfreres.com

NYSE Euronext - Eurolist B - FR0000071904 - Bloomberg TFF.FP - Reuters TEFE.PA

www.francoisfreres.com

TFF: Jérôme FRANCOIS, Pdt Directoire - Thierry SIMONEL, DAF
Tél. : 03 80 21 23 33

PHI éconéo : Vincent LIGER-BELAIR
Tél. : 01 47 61 89 65

